

Vaud

La mobilité individuelle une nécessité pour le canton de Vaud

La mobilité est une nécessité de notre société. Elle permet l'essor économique et social et demeure un gage de liberté. Aujourd'hui, la mobilité doit être «multimodale». On parle de multimodalité entre deux lieux si on peut les relier par des trajets praticables par des moyens de transport différents. À titre d'exemple, il faut citer l'existence à la fois d'une ligne de chemin de fer et d'une autoroute entre deux agglomérations. Notre canton a besoin d'une telle mobilité, tant au sein de ses agglomérations qu'entre les villes et les campagnes. Cela implique que les transports individuels motorisés (TIM) puissent continuer à circuler. Le plan directeur cantonal prévoit expressément l'accessibilité multimodale des centres-villes. De facto, cela impose aux autorités communales de continuer à permettre aux automobilistes d'accéder aux centres-villes. Il faut assurer non seulement l'accessibilité des centres-villes, mais aussi le stationnement.

La plaque tournante de Villars-Sainte-Croix doit être réaménagée et sa capacité augmentée afin de résorber le goulet d'étranglement de Crissier. Le canton doit attribuer des crédits d'investissements afin d'assumer sa part des travaux en collaboration avec l'Office fédéral des routes.

Ces fonds peuvent notamment être trouvés en partie par l'affectation des revenus des taxes cantonales prélevées sur les véhicules. Dans les agglomérations, la limitation générale de vitesse doit être maintenue à 50 km/h. Des axes principaux permettant de gagner les autoroutes et les routes régionales doivent être maintenus. Dans ce sens, l'ACS s'engage à développer un réseau routier garantissant sa hiérarchisation.

En outre, le vélo doit désormais être considéré comme un mode de transport à part entière. Cela implique de développer des réseaux cyclables sécurisés et, si possible, séparés des autres utilisateurs du domaine public, en particulier des piétons. En contrepartie, il est nécessaire de pouvoir s'assurer que les cyclistes respectent des règles de circulation. Une réflexion doit être menée pour qu'un système d'identification des cyclistes soit mis en place, par exemple en rendant les plaques obligatoires pour tous les cycles et en leur imposant d'être titulaires d'une assurance.

Le développement des axes forts de transports publics doit se poursuivre, tout en conservant une accessibilité multimodale aux centres-villes. Il faut trouver un



équilibre entre la part du domaine routier affectée aux transports en commun et celle réservée aux transports individuels motorisés. Enfin, la transition énergétique doit être favorisée par la création d'un réseau cantonal de bornes de recharge.

Xavier de Haller
Président de l'ACS Vaud
Candidat au Grand Conseil

Apprendre à conduire
seul au volant à 17 ans
pour obtenir le permis
à 18 ans



+ Formation de l'accompagnateur
CHF 550.-
(Validité 30.6.2022)

Stage de 2 jours alternant
sensibilisation et conduite

Auto-école CFR Savigny

www.cfr-savigny.ch
021 654 77 70



Vous aimez la voiture et le sport
automobile?
Nous aussi!

Join the Club!

L'Union Vaudoise des garagistes
propose un réseau de profes-
sionnels performant et défend
les intérêts de chacun.

upsa-vaud.ch



UPSA | VAUD

